**Quoi faire avec le gazon coupé?**

Une fois l’été arrivé, on se questionne sur ce qu’il faut faire avec le gazon coupé. La solution à privilégier est l’herbicyclage.

**L’herbicyclage**

L’herbicyclage consiste simplement à laisser les rognures de gazon au sol.

**Les avantages**

Protéger le sol de la sécheresse

Diminuer les risques d’apparition de maladies

Nourrir les organismes bénéfiques du sol

Gagner du temps

Réduire la quantité de déchets

Cette pratique permet également d’économiser sur l’achat d’engrais ainsi que sur les coûts d’enfouissement.

**Vous avez trop de gazon pour le laisser au sol?**

Utilisez votre gazon coupé comme paillis dans les plates-bandes, au potager ou utilisez-le modérément dans le compostage domestique.

Surtout, il ne faut pas mettre les rognures de gazon à la poubelle, mais les apporter à l’écocentre. Les résidus verts y sont acceptés sans frais.

**Pour toute information :**

Site Web : [www.co-eco.org](http://www.co-eco.org)

Facebook : Co-éco

Tel : 418 856-2628 ou sans frais : 1 888 856-5552

Logo de Co-éco en bas